

## TRACES DU PASSÉ - PUBLICATION EN LIGNE DU SÉNAT DE BELGIQUE

Série thématique "75e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale – La Haute Assemblée et le traumatisme des camps"

*Partie 3. Sénateurs communistes au champ d'honneur*

"EN SAVOIR PLUS?"

### SÉNATEURS COMMUNISTES AU CHAMP D'HONNEUR

En date du 10 mai 1940, le Sénat compte trois sénateurs communistes. Le sort d'un seul de ces hommes sera connu lorsque la Haute Assemblée se réunira à nouveau en septembre 1944. Lors de la séance d'hommage aux membres et anciens membres décédés au cours des dernières années, le président du Sénat, Robert Gillon, annonce que **Walther Noël**, sénateur de Liège, a péri en 1942 dans un camp de concentration allemand<sup>1</sup>. On ignore ce qu'il est advenu de ses coreligionnaires **Isidore Heyndels** et **Valentin Tincler**, respectivement élus à Bruxelles et à Charleroi-Thuin, eux aussi déportés. Leurs proches et amis sont dans l'incertitude depuis plus de dix mois. Quant aux sénateurs, ils devront attendre le vendredi 10 août 1945 pour être enfin fixés sur le sort de leurs collègues. Gillon leur annonce qu'ils ne reverront ni Heyndels ni Tincler : les deux hommes comptent, tout comme Noël, au nombre des victimes de la barbarie teutonne. Avec eux disparaît le groupe communiste au Sénat<sup>2</sup>.

Dans les années trente, entre les communistes et le Sénat, on ne peut pas vraiment parler d'un mariage d'amour. La Haute Assemblée n'est pas encore totalement débarrassée de ses oripeaux élitistes. Ne représentait-elle pas, encore récemment, pour l'essentiel la classe dominante ? Les sénateurs communistes ont le sentiment d'être des intrus et le manifestent à maintes reprises. Noël déplore que le Sénat soit notoirement beaucoup plus réactionnaire que la Chambre des représentants<sup>3</sup>. Plusieurs collègues, surtout de la droite catholique, se montrent effectivement méfiants voire méprisants envers ces novateurs communistes. « *Vous n'allez tout de même pas défendre ces gens-là !* », s'exclame le baron Pierre Nothomb, indigné<sup>4</sup>.

Cette distance mutuelle transparaîtra encore dans les éloges funèbres que le président du Sénat, Robert Gillon, prononcera en hommage aux collègues communistes. S'il est vrai que les trois hommes défendaient un idéal politique et social bien différent de celui de la majorité des membres de l'assemblée<sup>5</sup>, le Sénat ne peut ignorer qu'ils ont tout sacrifié pour leur idéal et en ont payé le prix fort. Ils sont tombés au champ d'honneur et, face à cette réalité, nous ne pouvons que nous incliner et retenir d'eux ce souvenir, déclare Gillon en conclusion de ses éloges : « *On peut ne pas partager l'idéal de ce parti, on peut même, dans certains milieux, s'inquiéter de ses tendances, mais on a le devoir de s'incliner devant ceux qui consacrent leur existence à la défense d'un idéal et qui paient de leur vie la fidélité à leurs principes (Très bien !)*. »<sup>6</sup>

<sup>1</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 20 septembre 1944, hommage aux membres ou anciens membres des Chambres législatives décédés depuis le 10 mai 1940, p. 5.

<sup>2</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 10 août 1945, hommage à MM. Heyndels et Tincler, p. 547.

<sup>3</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 17 juillet 1936, projet de loi relatif à l'amnistie des délits commis à l'occasion de faits de grève – traitement, p. 202.

<sup>4</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 21 juin 1939, fait personnel, p. 422.

<sup>5</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 20 septembre 1944, hommage aux membres ou anciens membres des Chambres législatives décédés depuis le 10 mai 1940, p. 5.

<sup>6</sup> *Ibid.*; *Annales parlementaires*, Sénat, 10 août 1945, hommage à MM. Heyndels et Tincler, p. 547.

Tombés sur le champ d'honneur. Ces termes changent la donne et font apparaître les choses sous un jour nouveau. Walther Noël, Isidore Heyndels et Valentin Tincler ont accédé à ce statut au terme d'un parcours qui n'avait rien d'un long fleuve tranquille. Mus par-dessous tout par l'idéal communiste, ils furent parfois écartelés entre leurs convictions antifascistes et leur loyauté envers l'Union soviétique. Ils furent également à la merci des différents régimes politiques qui se succédèrent au pouvoir. Traités avec méfiance par les autorités belges, ils furent dans le collimateur de l'occupant allemand, qui passa effectivement à l'offensive à leur égard.

## Les communistes au Sénat

Pendant l'entre-deux-guerres, le communisme a le vent en poupe, non seulement auprès des ouvriers mais aussi auprès des jeunes intellectuels. Le Parti ouvrier belge (BOP) social-démocrate est alors considéré, de par sa participation au gouvernement, comme trop proche du pouvoir officiel<sup>7</sup>. Beaucoup sont en quête d'une solution plus inspirante et plus à gauche sur l'échiquier politique. L'Union soviétique est pour eux le modèle à suivre, comme semble l'être tout ce qu'ils savent de ce pays : absence de crises telles que celles rencontrées dans les pays capitalistes et existence de plans quinquennaux, collectivisation agricole, gratuité de l'enseignement et des soins de santé. Ils croient dur comme fer en cet idéal<sup>8</sup>.

Le Parti communiste de Belgique (PCB) voit le jour en 1921<sup>9</sup> et fait une percée à la Chambre des représentants en 1925<sup>10</sup>. Pour pouvoir être représentés au Sénat, les petits partis doivent franchir un seuil électoral plus élevé. De plus, la Haute Assemblée compte deux fois moins de représentants élus directement que la Chambre, et la désignation des sénateurs provinciaux et cooptés profite aux plus grandes formations<sup>11</sup>. Pour avoir des sénateurs communistes, il faudra attendre les élections législatives de 1936 lors desquelles le PCB progresse sensiblement, notamment en raison de son implication dans un mouvement de grève. Le PCB obtient trois mandats de sénateurs élus directement, qui seront remplis par Louis Bourguignon (Charleroi-Thuin), Isidore Heyndels et Walther Noël. C'est surtout Heyndels qui est populaire, comme le montre le décompte des voix de préférence<sup>12</sup>. Le parti peut par ailleurs coopter Ferdinand Minnaert. Lors des élections législatives de 1939, le PCB accusera par contre un léger recul, ce qui lui fera perdre son sénateur coopté. Heyndels et Noël conserveront quant à eux leur siège, tandis que Bourguignon sera remplacé par Tincler<sup>13</sup>.

---

<sup>7</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, p. 52 ; José GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Résistance et parti communiste. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, 2018, p. 509.

<sup>8</sup> « Voor zover we wisten, liep dat allemaal prachtig, en we wisten zoveel als men ons vertelde, dat geloofden wij voor 150 % » (Pierre JOYE, rédacteur en chef du quotidien communiste *La Voix du Peuple*, in: Marcel LIEBMAN, Rudi VAN DOORSLAER et José GOTOVITCH, *Een geschiedenis van het Belgisch communisme, 1921-1945*, actes du colloque tenu à l'ULB le 28 avril 1979, *VMT Cahier 2*, 1980, p. 94).

<sup>9</sup> José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 17 ; Rudi VAN DOORSLAER, *De Kommunistische Partij van België en het Sovjet-Duits niet-aanvalspakt*, Bruxelles, 1975, p. 39.

<sup>10</sup> Emmanuel GERARD, Els WITTE, Eliane GUBIN et Jean-Pierre NANDRIN, *Histoire de la Chambre des Représentants de Belgique, 1830-2002*, Bruxelles, 2003, pp. 453-454.

<sup>11</sup> Emmanuel GERARD, « Le Sénat de 1918 à 1970 », in: Véronique LAUREYS et Mark VAN DEN WIJNGAERT (éd.), *Le Sénat de Belgique. Une histoire. Institution en évolution*, Bruxelles, 2016, p. 120.

<sup>12</sup> José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 632.

<sup>13</sup> Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 61.

Né en 1890, Noël est ingénieur en électronique, diplômé de l'Université de Liège<sup>14</sup>. Il est aussi ingénieur de profession. Heyndels, né en 1887, gagne ses galons en tant que métallurgiste, de même que Tincler, né en 1898<sup>15</sup>. Tincler a aussi travaillé comme ouvrier spécialisé sur des générateurs à vapeur au Congo belge. Par ailleurs, pendant la guerre civile espagnole, il s'est mobilisé en faveur de la cause républicaine et des Brigades internationales<sup>16</sup>.

Les communistes font leur entrée au Sénat au cours de la même année que Rex. Depuis 1929 déjà, la Haute Assemblée doit tolérer la présence, dans ses rangs, des nationalistes flamands et mène ses travaux de manière bien moins sereine qu'auparavant<sup>17</sup>. Les sénateurs communistes contribuent à leur manière à l'émergence de la nouvelle culture politique plus houleuse, non sans provoquer hilarité et irritation chez les « traditionnalistes ».

Tincler exprime la vision du parti en ces termes : « *Nous communistes, nous luttons pour le régime socialiste dans lequel sera supprimée définitivement l'exploitation de l'homme par l'homme* »<sup>18</sup>. Telle est la ligne que les sénateurs communistes défendent ardemment dans nombre d'interventions et discours circonstanciés. À leurs yeux, l'Union soviétique montre la voie à suivre pour lutter contre la crise économique. Ils veulent faire payer les riches et défendre les intérêts vitaux des travailleurs et des classes moyennes. Au plan international, ils souhaitent mettre fin au fascisme par un système de sécurité global et l'union de tous les antifascistes. Ils plaident en faveur de la création d'un Front populaire, comparable à celui qui a vu le jour en France et en Espagne.

Dans ce cadre, chaque membre du groupe fait valoir ses propres préoccupations. Noël ne cache pas son inquiétude face aux menaces de guerre et aux visées expansionnistes de l'Allemagne hitlérienne. Il s'oppose fermement à la politique d'indépendance que la Belgique adopte à l'égard de son voisin de l'est et préconise un pacte d'assistance mutuelle avec l'Union soviétique<sup>19</sup>. Heyndels défend les gens de petite condition. Il souhaite que la Belgique instaure une pension de retraite gratuite et prenne des mesures pour lutter contre l'évasion fiscale dans le milieu du grand capital<sup>20</sup>. Tincler critique la politique coloniale belge et dénonce l'exploitation de la population indigène au Congo et les plantureux bénéfices que certaines entreprises en tirent. Il estime que les travailleurs noirs doivent bénéficier des mêmes droits que leurs homologues blancs<sup>21</sup>.

## Ni Londres, ni Berlin

À la fin des années trente, le ciel s'assombrit au-dessus de la Belgique. L'Allemagne hitlérienne réoccupe la Rhénanie et met l'économie allemande au service du réarmement, en violation des

---

<sup>14</sup> Commission d'agrégation pour prisonniers politiques et ayant droits de Liège, conclusions, 12 mai 1953, p. 1 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Walther Noël).

<sup>15</sup> José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 632; IDEM, *Notice biographique de Valentin Tincler*. s.d. Nous remercions le Centre des Archives du communisme en Belgique (CARCoB) pour la mise à disposition de cette notice.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Emmanuel GERARD, 'Le Sénat de 1918 à 1970', in: Véronique LAUREYS et Mark VAN DEN WIJNGAERT (éd.), *op. cit.* p. 142.

<sup>18</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 8 juin 1939, budget du ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes pour l'exercice 1939 – reprise de la discussion, p. 305.

<sup>19</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 9 juillet 1936, déclaration gouvernementale – poursuite de la discussion, p. 149 et 30 juin 1939, budget Affaires étrangères, p. 565-568.

<sup>20</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 19 octobre 1937, projet de loi pension de vieillesse, p. 171 et 19 juillet 1938, projet de loi tendant à assurer l'exacte perception des impôts – reprise de la discussion, p. 1988-1989.

<sup>21</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 6 juin 1939, projets coloniaux – discussion, pp. 253-254 et 7 mai 1940, projets de loi Congo belge et Ruanda-Urundi, pp. 1068-1076.

traités de Versailles (1919) et de Locarno (1925). Hitler insiste, par pure tactique, sur la volonté de l'Allemagne de coopérer, mais en réalité, il prépare la guerre. L'objectif est d'agrandir l'espace vital pour le peuple allemand, par l'annexion des pays d'Europe de l'Est et l'asservissement des peuples de race inférieure qui y vivent. En voulant éviter à tout prix d'être entraînée dans un nouveau conflit européen, la Grande-Bretagne donne à l'Allemagne l'impression qu'elle lui laisse les coudées franches pour réaliser son projet expansionniste<sup>22</sup>. En France, c'est la même attitude qui prédomine et durant la conférence de Munich (septembre 1938), les puissances occidentales pensent qu'il sera possible, certes avec un compromis – le rattachement à l'Allemagne de la région tchécoslovaque des Sudètes majoritairement germanophones – de contenter Hitler<sup>23</sup>.

L'Union soviétique, quant à elle, est convaincue que l'Allemagne nazie mènera inévitablement une guerre d'agression. Si Hitler déclenche les hostilités à l'est et que la France et la Grande-Bretagne restent neutres, l'Union soviétique risque d'être anéantie. Elle veut donc se mettre à l'abri en concluant une alliance avant qu'il ne soit trop tard, soit avec l'Occident, soit avec Hitler<sup>24</sup>.

Ce n'est qu'en mars 1939, lorsque les troupes d'Hitler ont fini par envahir le reste de la Tchécoslovaquie, que les puissances occidentales se réveillent. La Grande-Bretagne veut à présent garantir l'indépendance de la Pologne et donner un nouvel élan à son alliance avec la Russie<sup>25</sup>. Mais Hitler devance la Grande-Bretagne et conclut un pacte de non-agression avec l'Union soviétique le 23 août 1939 ! Cette démarche est elle aussi purement tactique. Tout ce que Hitler veut, c'est soumettre la Russie. Mais si l'Occident est trop aveugle pour l'aider dans cette entreprise, alors il conclura un accord avec la Russie, vaincra l'Occident et se retournera ensuite contre l'Union soviétique<sup>26</sup>. Les protocoles secrets du pacte de non-agression laissent les mains libres à Hitler pour franchir les frontières polonaises ; la France et la Grande-Bretagne déclarent alors la guerre à l'Allemagne. La Seconde Guerre mondiale devient une réalité.

Pour de nombreux militants communistes, le pacte de non-agression résonne comme un coup de tonnerre dans un ciel sans nuages. Comment expliquer aux membres du parti et au monde extérieur que l'on pactise avec l'ennemi de toujours ? Dans leur for intérieur, les membres sont indignés, mais vu son grand prestige, l'Internationale communiste n'aura pas trop de mal à les convaincre<sup>27</sup>. Le PCB, à l'instar d'autres partis communistes en Europe occidentale, respecte sans rechigner les instructions données<sup>28</sup>. Aux termes de la nouvelle doxa, la guerre qui s'annonce est une guerre non pas contre les fascistes, mais contre les impérialistes. « Ni Londres, ni Berlin », tel est le mot d'ordre. En effet, tout ce que la France et la Grande-Bretagne sont réputées chercher, c'est de protéger leurs intérêts économiques contre l'expansionnisme allemand. Si Hitler est toujours considéré, dans un premier temps, comme le principal coupable, ce sont surtout Daladier et Chamberlain qui apparaîtront ultérieurement comme les principaux artisans de la guerre<sup>29</sup>. Le PCB se range désormais pleinement derrière la politique

---

<sup>22</sup> Hagen SCHULZE, *Kleine deutsche Geschichte. Mit Grafiken, Karten und Zeittafel*, Munich, 1998, p. 171.

<sup>23</sup> *Ibid.* p. 173.

<sup>24</sup> Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 23.

<sup>25</sup> Hagen SCHULZE, *op. cit.*, p. 174.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>27</sup> Pierre JOYE, rédacteur en chef du journal communiste *La Voix du Peuple*, in Marcel LIEBMAN, Rudi VAN DOORSLAER et José GOTOVITCH, *op. cit.* p. 94.

<sup>28</sup> J. GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 72.

<sup>29</sup> Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 90; Rudi VAN DOORSLAER, Etienne VERHOEYEN et Herman VAN de VIJVER, *Het Verzet 2, Partie 6* dans la série "*België in de Tweede Wereldoorlog*", Anvers-Amsterdam, 1988, p. 25.

belge de neutralité et va jusqu'à reprocher au gouvernement de ne pas la prendre suffisamment au sérieux.<sup>30</sup>

Dans ce contexte, les parlementaires communistes refusent d'accorder la confiance au gouvernement, mais approuvent le budget de la Défense nationale<sup>31</sup>. Telle est la position que Noël annonce au Sénat, certes en des termes moins circonstanciés qu'auparavant<sup>32</sup>. Le groupe communiste entend défendre coûte que coûte la liberté et l'indépendance de la Belgique, précise-t-il<sup>33</sup>. Trois semaines avant l'invasion allemande, son collègue Isidore Heyndels dresse un douloureux bilan de la situation. Il commence par dénoncer l'attitude laxiste à l'égard du fascisme au cours des dernières années et la « trahison de Munich ». La politique accommodante de la France et de la Grande-Bretagne a poussé l'Union soviétique à conclure un pacte de non-agression<sup>34</sup>. Il est révolté de voir les communistes être perçus à présent comme des alliés d'Hitler : « À l'époque où nous protestions contre cette politique et dénoncions la trahison des dirigeants des puissances occidentales envers ces pays, nous passions pour des fauteurs de guerre. Hier, on nous accusait de vouloir la guerre contre Hitler et, aujourd'hui, on nous reproche d'être ses alliés. » (traduction)<sup>35</sup>. En fin de compte, la population n'a aucun intérêt à ce qu'il y ait la guerre, selon Heyndels. Le gouvernement est, selon lui, trop conciliant envers le bloc franco-britannique et ferait mieux de maintenir une stricte neutralité<sup>36</sup>. Du reste, Heyndels a déjà, quelques mois plus tôt, assuré de son soutien le comité d'action *Vrede door Neutraliteit*<sup>37</sup>. Ce comité est composé de nationalistes flamands tels que Frans Daels, Victor Leemans et Cyriel Verschaeve, qui rejoindront plus tard les rangs de la collaboration<sup>38</sup>.

Comme l'indique Heyndels, une grande partie de la population et des dirigeants belges voit le pacte de non-agression comme une véritable alliance, voire un traité d'amitié<sup>39</sup>. Par ailleurs, les communistes militent pour une augmentation de la solde et luttent contre la prolongation du temps de travail dans les mines<sup>40</sup>. De plus, la presse communiste tire à boulets rouges sur « l'impérialisme » franco-britannique, ce qui finit de susciter une grande méfiance au sein du gouvernement belge. L'exécutif accuse les communistes de défaitisme et tente de museler leur presse<sup>41</sup>. Cela donne lieu à un jeu du chat et de la souris durant les mois de novembre et décembre 1939, où le journal *La Voix du Peuple* est rebaptisé *Le Drapeau Rouge* ; il changera de nom sept fois au total pour échapper aux poursuites<sup>42</sup>. Au cours des premiers mois de l'année 1940, plus aucun journal communiste n'est autorisé à la publication<sup>43</sup>, des propagandistes sont arrêtés et des perquisitions ont lieu, y compris chez des parlementaires<sup>44</sup>. Le gouvernement Pierlot fait adopter une loi relative à la défense des institutions nationales, qui vise en particulier

---

<sup>30</sup> J. GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 79; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 89.

<sup>31</sup> J. GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 71.

<sup>32</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 6 septembre 1939, pouvoirs spéciaux, pp. 18-20.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>34</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 17 avril 1940, budget Affaires étrangères, p. 958.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 957.

<sup>36</sup> *Ibid.*, pp. 957-958.

<sup>37</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, pp. 42 et 58 ; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 99.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Maurice DE WILDE, *De Kollaboratie*, Partie 5 de la série *België in de Tweede Wereldoorlog*, Anvers-Amsterdam, 1985, p. 8.

<sup>40</sup> Rudi VAN DOORSLAER, Etienne VERHOEYEN et Herman VAN de VIJVER, *op. cit.*, p. 25.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 27 ; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 91-95 et 103-104.

<sup>42</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 72.

<sup>43</sup> Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 103.

<sup>44</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.* p. 73-74; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 91-95 et 105.

les communistes<sup>45</sup>. Enfin, il y a la crainte d'une « cinquième colonne ». Le ministre de la Justice Paul-Émile Janson donne déjà l'ordre de constituer des listes de suspects qu'il faudra arrêter si un conflit armé éclate. Les communistes y sont largement représentés<sup>46</sup>. Cependant, cette répression a plutôt l'effet inverse et ne fait que renforcer le sentiment de cohésion des communistes<sup>47</sup>.

Tout cela ne laisse certainement pas le Sénat impassible. Noël réclame le respect de la liberté de la presse vis-à-vis des revues communistes, ce qui ne plaît pas au sénateur Joseph Bologne (POB) ni au ministre libéral de l'Intérieur Albert Devèze, qui reprochent aux communistes d'être les valets de Moscou et de s'être liés d'amitié avec Hitler en personne<sup>48</sup>. Heyndels insiste pour que l'on augmente la solde et réfute que les communistes sapent le moral des soldats, comme l'a affirmé le baron Nothomb au Sénat<sup>49</sup>. La répression n'épargne pas les sénateurs. Des perquisitions ont lieu au domicile d'Heyndels – même sans mandat judiciaire selon des membres de la Chambre<sup>50</sup> – et de Tincler, chez qui on saisit des journaux et brochures interdits en son absence<sup>51</sup>. Le 27 février 1940, le Sénat rejette la demande d'urgence pour l'interpellation que Tincler veut adresser au ministre Janson à ce propos<sup>52</sup>.

En outre, un regrettable incident se produit le même jour. Le groupe communiste au Sénat ne maintient manifestement pas la même cohésion que le reste du mouvement. Tincler déclare ainsi que Noël a été exclu du parti et n'appartient donc plus au groupe communiste en raison de sa « lâcheté » vis-à-vis des mesures de répression prises par le gouvernement<sup>53</sup>. Le président Gillon fait remarquer que les divergences internes au groupe communiste n'intéressent guère le Sénat, mais estime que Noël doit pouvoir se défendre malgré tout<sup>54</sup>. Noël explique qu'il a adressé sa démission de membre au parti communiste et que son exclusion a été prononcée ensuite. Il précise qu'il ne souhaite pas encore commenter sa décision pour l'instant, car il serait effectivement lâche, selon lui, d'attaquer le parti au moment où celui-ci doit faire face aux attaques du gouvernement. Il révèle seulement qu'il a quitté le parti en raison de la présence d'éléments corrompus à sa direction<sup>55</sup>. Sa démission formelle de son mandat de sénateur n'apparaît nulle part.

## Après l'invasion allemande

Le 10 mai 1940 et les jours suivants, les autorités belges commencent à mettre en œuvre les plans qu'elles avaient élaborés auparavant contre la « cinquième colonne ». Plusieurs milliers d'étrangers et de Belges suspects font l'objet d'une arrestation administrative et sont internés<sup>56</sup>. Il en va d'ailleurs de même dans des pays comme la Pologne, la Norvège, les Pays-Bas et la

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 108-109; Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 74-78.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 105-109 et 120; Rudi VAN DOORSLAER, Etienne VERHOEYEN et Herman VAN de VIJVER, *op. cit.*, p. 27; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 118-119.

<sup>47</sup> Rudi VAN DOORSLAER, Etienne VERHOEYEN et Herman VAN de VIJVER, *op. cit.*, p. 27; José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 83.

<sup>48</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 5 décembre 1939, budget de l'Intérieur, p. 17-19.

<sup>49</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 12 décembre 1939, budget de la protection aérienne passive, p. 91-92.

<sup>50</sup> En l'occurrence Julien LAHAUT (*Annales parlementaires*, Chambre, 18 janvier 1940, budget de la Justice, p. 346) et Xavier RELECOM (*Annales parlementaires*, Chambre, 28 février 1940, budget de l'Intérieur, p. 792).

<sup>51</sup> *Ibid.*, *Annales parlementaires*, Sénat, 27 février 1940, demande d'interpellation, p. 631.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 631-632.

<sup>53</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 27 février 1940, motion d'ordre, p. 634.

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 635.

<sup>56</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 105 ; Frank SEBERECHTS, *De weggevoerden van mei 1940*, Anvers, 2014, *passim*.

France, qui doivent eux aussi faire face à une invasion allemande<sup>57</sup>. En Belgique, les personnes visées sont des nationalistes flamands, des rexistes, des communistes, d'anciens volontaires des Brigades internationales mais aussi des Allemands et des Autrichiens que leurs opinions politiques ou leur origine juive ont poussés à s'établir en Belgique. Parmi les Belges se trouvent de nombreux parlementaires. Ceux-ci bénéficient en principe de l'immunité parlementaire, mais le ministre Janson a toutefois balayé cette garantie constitutionnelle au motif qu'il s'agit seulement d'une mesure administrative<sup>58</sup>. Les prisonniers sont d'abord transférés dans des prisons belges avant d'être transportés vers des camps français, comme ceux du Vernet, de Saint-Cyprien et de Gurs<sup>59</sup>. Le sort des personnes inscrites sur la liste des suspects dépend largement de la rapidité de l'avancée allemande. Celles qui résident dans les provinces de l'est ont beaucoup moins de risques d'être arrêtées et internées en France<sup>60</sup>. Le transfert s'effectue en train, dans des conditions désastreuses. À chaque arrêt, les suspects sont la cible du mépris de la population et les wagons sont souvent couverts d'inscriptions telles que « cinquième colonne » et « parachutistes » ; à bord, l'hygiène et l'alimentation sont épouvantables<sup>61</sup>. Les mauvais traitements, les vols et les pillages sont aussi le lot des prisonniers<sup>62</sup>. À leur arrivée dans les camps, les communistes retrouvent leurs frères d'armes venus de France, d'Allemagne et d'Espagne<sup>63</sup>. Au Vernet, les nationalistes flamands et les communistes s'entraident pour assurer l'approvisionnement et surmonter les autres difficultés<sup>64</sup>. En effet, le camp est devenu une sorte d'établissement pénitentiaire répressif où, aux dires de certains, l'alimentation, l'hygiène et l'équipement n'atteignent même pas le niveau connu dans les camps de concentration allemands<sup>65</sup> ! D'autres prisonniers ayant par la suite fait l'expérience des camps de concentration allemands parleront de leur emprisonnement dans les camps français comme de deux mois de vacances<sup>66</sup>. Quoi qu'il en soit, le ministre de l'Intérieur et de la Santé publique, Arthur Vanderpoorten, s'efforce de régler la libération des prisonniers belges détenus au Vernet<sup>67</sup>. De son côté, l'occupant allemand se montre sensible au sort des suspects et autorise le retour de la plupart d'entre eux en juillet 1940 ; seuls les juifs et les étrangers demeurent dans les camps français<sup>68</sup>.

Le 13 mai 1940, le journal *Le Soir* annonce l'arrestation de parlementaires communistes, parmi lesquels les sénateurs Heyndels, Noël et Tincler. D'autres sources encore<sup>69</sup> confirment

---

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 273.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 42-43.

<sup>59</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 114.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 113; Frank SEBERECHTS, *op. cit.*, p. 71.

<sup>61</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 114.

<sup>62</sup> Frank SEBERECHTS, *op. cit.*, pp. 152-154.

<sup>63</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 115.

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> Frank SEBERECHTS, *op. cit.*, pp. 164-166.

<sup>66</sup> Maurice DE WILDE, *op. cit.*, p. 27.

<sup>67</sup> Frank SEBERECHTS, *op. cit.*, p. 190.

<sup>68</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, pp. 117-118.

<sup>69</sup> Isidore Heyndels est cité plusieurs fois à cette occasion dans le quotidien *Volk en Staat*, entre autres dans les articles que le rédacteur en chef Antoon Mermans intégrera par la suite dans son ouvrage *De parachutisten van Orléans, De Schelde*, 1940 (e-mail de Frank Seberechts, 29 septembre 2020). Il figure également sur une photo de groupe des prisonniers du Vernet libérés prise ultérieurement et reproduite dans : Jules GERARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, entre les pp. 120 et 121 (e-mail de José Gotovitch, 2 octobre 2020). La photo en question se trouve également dans les collections de l'Archief voor nationale bewegingen (ADV), n° VFA 360. Voir aussi : Frank SEBERECHTS, *De weggevoerden van mei 1940*, Anvers, 2014, p. 56; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 119; José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 632;

[[https://www.odis.be/hercules/toonPers.php?taalcode=nl&id=85290#PS\\_BIOGRAFIE\\_85290](https://www.odis.be/hercules/toonPers.php?taalcode=nl&id=85290#PS_BIOGRAFIE_85290)], consulté le 13 août 2020.

qu'Heyndels est effectivement arrêté le 10 mai 1940 et incarcéré à la prison de Forest ; il fait ensuite partie du convoi à destination du Vernet. Selon toute vraisemblance, il y traverse donc maintes épreuves inhérentes à la vie dans ce camp. Eu égard à son adhésion au comité d'action *Vrede door neutraliteit*, on ne peut exclure qu'il prenne part à la collaboration logistique avec les nationalistes flamands. Comme l'opération lancée à Liège contre les suspects vise principalement les communistes<sup>70</sup>, il est probable que Noël soit lui aussi arrêté. Compte tenu de l'imminence de l'invasion des troupes allemandes, les autorités liégeoises décident toutefois, le 12 mai 1940, de libérer tous les prisonniers politiques<sup>71</sup>. Il semble que Noël parvienne ainsi à échapper au convoi vers les camps français. Quant à Tincler, il ressort des archives du Sénat qu'il réussit à prendre la fuite à temps. Le 11 mai 1940, il entend à la radio la nouvelle prématurée de son arrestation et de celle de ses collègues. Il franchit la frontière française avant de regagner, dix jours plus tard, son domicile de Couillet où il reprend ses activités de conseiller communal<sup>72</sup>.

Le fait d'être également traités comme des suspects conforte d'abord les communistes dans leur conviction de ne rien devoir attendre de la « démocratie bourgeoise », le mot d'ordre *Ni Londres, ni Berlin* étant le seul valable<sup>73</sup>. C'est ce que l'on peut lire dans les journaux communistes qui paraissent pendant quelques semaines après la capitulation<sup>74</sup>. L'occupant allemand ne les soumet pas encore à la censure mais leur demande d'accepter comme doctrine le national-socialisme. Dès que le PCB fait part de son refus, son quotidien *La Voix du Peuple* est interdit. La presse communiste décide ensuite de poursuivre ses activités dans la clandestinité<sup>75</sup>. Quant au PCB lui-même, il n'est pas encore formellement interdit. Le pacte de non-agression est toujours en vigueur et, à l'extérieur, le parti défend toujours la thèse d'une guerre impérialiste. Mais il y a parfois de la marge entre la théorie et la pratique. En réalité, le PCB ne reste pas passif et il tente de se présenter comme un parti d'action<sup>76</sup>. Pendant les premiers mois d'occupation, les communistes mènent par conséquent une politique de la présence, s'efforçant de défendre autant que possible les intérêts de la population en ce qui concerne, par exemple, le rapatriement et l'approvisionnement<sup>77</sup>. À partir de l'automne 1940, ils prennent l'initiative de plusieurs grèves et formulent de plus en plus de revendications sociales face aux conséquences de l'occupation. Ils veulent mobiliser les masses pour exiger non seulement plus de pain mais aussi, finalement, la liberté et l'indépendance du pays<sup>78</sup>. Les premières échauffourées entre les militants communistes et les mouvements collaborationnistes éclatent au printemps 1941<sup>79</sup>.

Après leur retour en Belgique, Heyndels comme Tincler s'engagent avec ardeur dans la relance du mouvement communiste et de la presse clandestine. Heyndels est la cheville ouvrière dans

---

<sup>70</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 113; Frank SEBERECHTS, *op. cit.*, p. 73-74.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 74-75; Jules GERARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 113.

<sup>72</sup> Déclaration de Valentin Tincler, 27 octobre 1940 (Archives du Sénat, BSEN/WWII/QUAE/681/8/1385).

<sup>73</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 121.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 411.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> José GOTOVITCH, 'Oorlog en bevrijding, de eerste gegevens van een wetenschappelijke benadering', in: Marcel LIEBMAN, Rudi VAN DOORSLAER et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 67.

<sup>77</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH. *op. cit.*, p. 408 et p. 417; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 143.

<sup>78</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH. *op. cit.*, pp. 419-420 ; José GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Résistance et parti communiste. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, 2018, pp. 128-134.

<sup>79</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 421; Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 173-178.

la périphérie flamande de Bruxelles<sup>80</sup> et intègre le secrétariat flamand de la fédération bruxelloise<sup>81</sup>. Il devient le fondateur et le « rédacteur en chef » du journal clandestin *Strijd*<sup>82</sup>. Tincler prend la direction des opérations à Charleroi<sup>83</sup>. Dès octobre 1940, il y fait paraître sous le manteau le périodique *L'Étincelle* tout en restant actif au sein du secrétariat fédéral du parti<sup>84</sup>. Quant à Walther Noël, on ne dispose pas d'informations sur ce qu'il est devenu durant la première année de l'occupation.

Au départ, l'occupant adopte une attitude de neutralité à l'égard des communistes. L'administration militaire ne souhaite pas lancer de répression à leur rencontre par respect pour le pacte de non-agression et afin de gagner la sympathie de larges couches de la population et en particulier des ouvriers<sup>85</sup>. Le *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst* (SIPO-SD) en revanche est à l'affût ; il entend même procéder à des arrestations mais Berlin ne s'y résout pas pour le moment<sup>86</sup>. Si l'interdiction du PCB est différée pour des raisons tactiques, Constantin Canaris, chef du SIPO-SD *Dienststelle Brüssel*, constitue néanmoins un fichier spécial, en accord avec Berlin. En avril 1941, 1 800 communistes, dont 320 dirigeants et militants, sont ainsi fichés<sup>87</sup>. Un mois plus tard, les autorités allemandes de Liège réclament au bourgmestre et sénateur Joseph Bologne, ainsi qu'au procureur général Alfred Destexhe, un inventaire des organisations et dirigeants communistes et antifascistes<sup>88</sup>. Le nom de Walther Noël figure sur la liste des mandataires communiquée par les deux hommes<sup>89</sup>. Entre temps, les clignotants s'allument aussi à l'administration militaire. Elle tient en effet les communistes pour principaux responsables de l'augmentation de l'agitation sociale<sup>90</sup>.

Au début de juin 1941, Berlin consent enfin aux arrestations tout en demandant de surseoir quelque peu à leur exécution<sup>91</sup>. En effet, l'offensive contre l'Union soviétique est imminente et il s'agit de ne pas réveiller le chat qui dort<sup>92</sup>. Face à la résistance de la Grande-Bretagne qui refuse une paix de compromis, Hitler a en effet changé de stratégie géopolitique. Alors qu'il souhaitait d'abord faire capituler la Grande-Bretagne avant d'attaquer l'Union soviétique, il choisit maintenant d'inverser l'ordre des priorités : d'abord vaincre l'Union soviétique pour

---

<sup>80</sup> Biographie d'Isidore Heyndels.

[[https://www.odis.be/hercules/toonPers.php?taalcode=nl&id=85290#PS\\_BIOGRAFIE\\_85290](https://www.odis.be/hercules/toonPers.php?taalcode=nl&id=85290#PS_BIOGRAFIE_85290)] , consulté le 14 août 2020.

<sup>81</sup> José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 632.

<sup>82</sup> *Ibid.*; Biographie d'Isidore Heyndels.

[[https://www.odis.be/hercules/toonPers.php?taalcode=nl&id=85290#PS\\_BIOGRAFIE\\_85290](https://www.odis.be/hercules/toonPers.php?taalcode=nl&id=85290#PS_BIOGRAFIE_85290)] , consulté le 14 août 2020 ; décision concernant l'établissement du statut des résistants par la presse clandestine, 31 janvier 1956 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Isidore Heyndels)

<sup>83</sup> Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, p. 183.

<sup>84</sup> José GOTOVITCH, *Notice biographique de Valentin Tincler*, s.d. Nous remercions le CARCoB d'avoir mis à notre disposition cette notice biographique.

<sup>85</sup> Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 422.

<sup>86</sup> *Ibid.*, pp. 422-423.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 423; José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 156.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 157; Albert DE JONGHE, 'De aanhouding van Luikse Communisten op 22 juni 1941', in: *Vlaams Marxistisch Tijdschrift*, 1980, n° 3, pp. 7-31; arrêt du Conseil de Guerre de Charleroi du 24 janvier 1946 (Bologne-Destexhe), in *Journal des Tribunaux*, 27 janvier 1946, pp. 97-104.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 99 en 102.

<sup>90</sup> Jules GERARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 423.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*; José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 156.

ôter à la Grande-Bretagne son allié sur le continent (*Festlandsdegen*) et la contraindre ainsi à la paix<sup>93</sup> !

## L'opération *Sonnenwende* – l'arrestation d'Heyndels et de Noël

Nous sommes le dimanche 22 juin 1941. Le soleil brille et de nombreux militants communistes sont en promenade ou en pique-nique<sup>94</sup>. La veille, Pierre Joye, ancien rédacteur en chef de *La Voix du Peuple*, a toutefois capté sur les ondes courtes des communiqués inquiétants envoyés par un journaliste américain depuis la Turquie. Joye n'hésite pas, il avertit ses amis proches et part se cacher dans sa belle-famille à Ath<sup>95</sup>.

C'est ce même dimanche que les troupes allemandes ont lancé l'opération *Barbarossa*, leur invasion de l'Union soviétique. Parallèlement, les Allemands déclenchent dans les territoires occupés l'opération *Sonnenwende* (Solstice), à savoir l'arrestation massive de militants et sympathisants communistes qui constituent une menace pour la sécurité du *Reich*<sup>96</sup>. Le message codé enjoignant d'ouvrir les enveloppes qui contiennent les mandats d'arrêt et d'y donner suite est également envoyé vers la Belgique<sup>97</sup>. Les services réunis de la police allemande arrêtent 337 personnes – généralement des communistes mais aussi des socialistes de gauche et des trotskistes<sup>98</sup>. À la fin du mois, le nombre des personnes arrêtées atteint les 427<sup>99</sup>. Canaris se dit satisfait car les fichiers constitués se sont avérés très utiles<sup>100</sup>. La plupart des membres de la direction nationale ont pourtant échappé à l'action<sup>101</sup>. Quoi qu'il en soit, chaque communiste est désormais un hors-la-loi et le PCB est officiellement interdit en août 1941<sup>102</sup>. Et chaque militant communiste resté en liberté se sent désormais délivré du pacte de non-agression<sup>103</sup>.

L'opération *Sonnenwende* frappe Heyndels à Vilvorde et Noël à Liège. Ils sont tous deux incarcérés, l'un au fort de Breendonk, l'autre dans la citadelle de Huy<sup>104</sup>. Selon un témoin, Heyndels est soumis, à Breendonk, à un traitement impitoyable et astreint à des travaux inhumains<sup>105</sup>. Breendonk est en effet en passe de devenir le « camp de la mort rampante » car la sous-alimentation s'y ajoute au travail forcé et aux mauvais traitements<sup>106</sup>. La plupart du temps, les tortures débutent dès l'arrivée au fort. Les nouveaux venus comme Heyndels sont contraints de passer par les baguettes, c'est-à-dire de courir entre deux rangées de soldats de la

---

<sup>93</sup> Hagen SCHULZE, *op. cit.*, p. 176.

<sup>94</sup> José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 158.

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> Albert DE JONGHE, *art. cit.*, p. 7; José GOTOVITCH, 'Introduction à l'étude de la déportation: Le convoi du 22 septembre 1941', in: *Cahiers d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, p. 111.

<sup>97</sup> José GOTOVITCH, 'Oorlog en bevrijding, de eerste gegevens van een wetenschappelijke benadering', in: Marcel LIEBMAN, Rudi VAN DOORSLAER et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 68.

<sup>98</sup> *Ibid.*; José GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Résistance et parti communiste. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, 2018, p. 159.

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> *Ibid.*

<sup>101</sup> José GOTOVITCH, 'Oorlog en bevrijding, de eerste gegevens van een wetenschappelijke benadering', in: Marcel LIEBMAN, Rudi VAN DOORSLAER et José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 68.

<sup>102</sup> *Ibid.*

<sup>103</sup> *Ibid.*, pp. 68-69.

<sup>104</sup> Service Archives des Victimes de la Guerre, dossiers d'Isidore Heyndels et de Walther Noël.

<sup>105</sup> Déclaration de Georges Walraeve, 29 avril 1952 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Isidore Heyndels).

<sup>106</sup> Patrick NEFORS, *Breendonk 1940-1945, De geschiedenis*, Anvers, 2004, p. 33.

*Wehrmacht* qui les frappent avec la crosse de leurs fusils ou leur donnent des coups de bottes<sup>107</sup>. Les prisonniers sont ensuite alignés dans le tunnel d'accès ou dans la cour occidentale, le visage tourné vers le mur<sup>108</sup>. C'est le règne de l'arbitraire et il n'est certainement pas exclu qu'Heyndels y ait aussi reçu des coups, ait été projeté contre le mur, se retrouvant le visage ensanglanté par le béton. Durant l'été de 1941, la SS impose en outre un rythme de travail plus sévère et interdit aux prisonniers d'encore recevoir des colis de leur famille<sup>109</sup>. En revanche, les prisonniers qui, comme Noël, se retrouvent dans la citadelle de Huy ont eux encore droit aux colis alimentaires envoyés par leur famille<sup>110</sup>. En comparaison avec leurs compagnons d'infortune de Breendonk, les prisonniers de Huy donnent en tout cas l'impression d'avoir été bien nourris lorsque les wagons du convoi de déportation en provenance des deux centres de détention sont accrochés l'un à l'autre à la frontière allemande<sup>111</sup>. À son arrivée dans un camp de concentration allemand, le prisonnier venant de Huy est dans un état bien moins critique que celui qui a dû endurer les conditions de Breendonk ; ses chances de survie sont donc meilleures<sup>112</sup>.

## L'arrestation de Tincler

Comme en mai 1940, Tincler parvient à échapper à son arrestation durant l'opération *Sonnenwende*. Peut-être son appartenance au secrétariat fédéral du parti y est-elle pour quelque chose. Tincler passe dans la clandestinité et commence à constituer un groupe de partisans à Charleroi<sup>113</sup>. Cette fois-ci, sa liberté sera toutefois de courte durée.

Le 28 octobre 1941, les choses tournent mal. Ce jour-là, Tincler est arrêté en rue à Charleroi, juste devant l'Université du Travail. Il a été dénoncé par un ancien militant communiste qui sera condamné à mort après la libération<sup>114</sup>. Une dizaine de jours plus tard, son arrestation est évoquée à Berlin, dans un rapport confidentiel de l'Office central de la Sûreté du Reich (*Reichssicherheitshauptamt*) adressé au quartier général du NSDAP<sup>115</sup>. Ce rapport décrit Tincler comme un haut fonctionnaire communiste (*kommunistischer Spitzenfunktionär*) et un organisateur principal des groupes communistes de sabotage et de terrorisme (*Hauptorganisator kommunistischer Sabotage- und Terrorgruppen*). Selon le rapport, Tincler a nettement fait prospérer le PCB illégal au cours des derniers mois et, au moment de son arrestation, il était en possession de faux papiers d'identité, d'écrits communistes, d'une liste d'adresses et de munitions de pistolet.

Tincler est incarcéré à la prison de Charleroi. Selon un codétenu, la Gestapo lui inflige des tortures<sup>116</sup>. En janvier 1942, il est transféré dans la prison de Mons<sup>117</sup>. Son épouse peut lui

---

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 57; James M. DEEM, *De gevangenen van Breendonk. Persoonlijke getuigenissen uit een SS-kamp*, Schoten-Amsterdam, 2015, pp. 93 en 116.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>111</sup> *Ibid.*, pp. 135-137.

<sup>112</sup> José GOTOVITCH, 'Introduction à l'étude de la déportation: Le convoi du 22 septembre 1941', in: *Cahiers d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, p. 105.

<sup>113</sup> Déclaration d'Yvonne LEDOUX, 12 mars 1949 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Valentin Tincler); José GOTOVITCH, *Notice biographique de Valentin Tincler*, s.d.

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> Reichssicherheitshauptamt, Amt IV, *Meldung wichtiger Staatspolizeilicher Ereignisse*, n° 3 du 7 novembre 1941, p. 2, 1.2.2.1/11292565/ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

<sup>116</sup> Déclaration d'Emmanuel Willems, 5 mars 1949 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Valentin Tincler).

<sup>117</sup> José GOTOVITCH, *Notice biographique de Valentin Tincler*, s.d.

fournir du linge et de la nourriture, ce qui entretient son optimisme dans un premier temps. Il se soucie également des progrès de sa fille à l'école<sup>118</sup>. Mais dans une lettre qu'il adresse par la suite à son épouse, son ton traduit une plus grande inquiétude. Il ne croit pas que les choses se termineront bien pour lui<sup>119</sup>. S'il venait à disparaître, son épouse pourrait, selon lui, bénéficier malgré tout de son indemnité de sénateur à partir de septembre 1941<sup>120</sup>. « *Élève bien la petite* », recommande-t-il chaudement à son épouse, « *fais en sorte qu'elle soit toujours honnête et loyale et qu'elle ne m'oublie pas. Je te suis reconnaissant pour tout ce que tu as fait pour moi, toutes les difficultés que je t'ai créés (...) Je vous embrasse toutes deux une million de fois, adieu, peut-être au revoir, cache et conserve cette lettre.* »

## Déportation et décès

Le 22 septembre 1941, un des premiers transports collectifs de prisonniers politiques belges part en direction de l'Allemagne. En Belgique aussi, les services de police allemands entendent appliquer un décret confidentiel ordonnant la déportation dans des camps des nombreuses personnes arrêtées dans les zones occupées<sup>121</sup>. Tous les prêtres résistants, les ennemis tchèques et polonais, les communistes et autres indésirables doivent être envoyés dans un camp de concentration pour une période suffisamment longue, déclare Heinrich Müller, chef de la Gestapo<sup>122</sup>.

Le convoi du 22 septembre comprend 250 prisonniers, principalement des communistes et des étrangers, qui étaient détenus à la citadelle de Huy ou au fort de Breendonk<sup>123</sup>. Vu le secret imposé par Müller au sujet de cette opération, les déportés ignorent le sort qui leur est réservé. Certains d'entre eux pensent qu'ils vont être libérés<sup>124</sup>. Mais deux jours plus tard, leur rêve prend fin. Les portes du camp de concentration de Neuengamme se referment sur eux<sup>125</sup>. Walther Noël fait partie de ces 250 prisonniers qui subiront un véritable calvaire. Seuls 51 d'entre eux survivront à cet enfer<sup>126</sup>. Le système concentrationnaire exerce une action encore plus destructrice sur les premiers internés et déportés<sup>127</sup>.

Le camp de Neuengamme, situé à 30 kilomètres de Hambourg, a été créé en 1938 en tant que camp annexe à celui de Sachsenhausen et est devenu un camp principal indépendant en 1940<sup>128</sup>. Conçu pour une capacité de 2.000 prisonniers, Neuengamme en comptera 38.000 à la fin de la guerre et plus de 100.000 personnes au total, dont 3.650 Belges, y auront été

---

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> Lettre envoyée par M. Tincler à sa femme, s.d. (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Valentin Tincler).

<sup>120</sup> *Ibid.* L'administration militaire fait cesser le versement des indemnités parlementaires le 1<sup>er</sup> décembre 1940 (lettre du *Militärbefehlshaber*, Alexander von Falkenhausen, au président du comité des secrétaires généraux, 27 novembre 1940, Archives du Sénat, BSEN/WWII/QUAE 681/8/1385). La Caisse d'Avances et de Prêts versera cependant encore secrètement la moitié de ces indemnités par la suite, à titre d'avance et à condition que l'intéressé soit nécessaire (Herman VAN GOETHEM dans son commentaire publié dans August DE SCHRIJVER, *Oorlogsdagboeken 1940-1942*, Tielt, 1998, p. 201).

<sup>121</sup> José GOTOVITCH, 'Introduction à l'étude de la déportation: Le convoi du 22 septembre 1941', in: *Cahiers d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, p. 95.

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> *Ibid.*, pp. 103 et 109.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>128</sup> [<https://www.kz-gedenkstaette-neuengamme.de/geschichte/>], consulté le 28 août 2020.

enfermées<sup>129</sup>. Dans la classification que les nazis ont donnée à leurs camps, Neuengamme appartient aux camps de type II, c'est-à-dire les camps destinés aux « détenus à la conscience chargée mais tout de même encore susceptibles de rééducation »<sup>130</sup>. Toutefois, dans le camp de Neuengamme, les conditions de vie sont tellement éprouvantes que certains prisonniers n'y survivront pas<sup>131</sup>. C'est ainsi que quelques mois à peine après leur arrivée, plusieurs meurent de faim faute de nourriture<sup>132</sup>. À partir de 1942, des exécutions publiques ont lieu<sup>133</sup>.

Seuls quatorze survivants du convoi de Huy et Breendonk resteront à Neuengamme jusqu'à la fin de la guerre<sup>134</sup>. Le travail forcé, les appels et les privations ont eu très tôt raison de tous les autres. Au cours des mois particulièrement froids de janvier et février 1942, 35 déportés du convoi perdront la vie<sup>135</sup>. En juin 1942, une épidémie de typhus cause de lourds ravages. La SS commence alors ses « transports tbc », c'est-à-dire l'évacuation des éléments qui ne sont plus rentables vers d'autres camps comme celui de Dachau, en vue de leur élimination<sup>136</sup>. Beaucoup ne survivront pas au voyage. C'est le cas pour 17 des 50 déportés du convoi qui arrivent à Dachau au début du mois d'août<sup>137</sup>. Parmi eux se trouve Walther Noël. Il mourra à Dachau le 13 août 1942, officiellement d'une défaillance cardiovasculaire aggravée d'une pneumonie («*Versagen vom Herz- und Kreislauf bei Lungenentzündung* »)<sup>138</sup>.

Entre-temps, Breendonk est devenu un camp de transit. De nouveaux prisonniers affluent, mais la construction de dortoirs supplémentaires ne sera d'aucun remède<sup>139</sup>. La seule solution est la déportation ; de nombreux transports se poursuivront donc vers l'Allemagne après le 22 septembre 1941. Le prochain convoi s'ébranle le 8 mai 1942 en direction du camp de concentration de Mauthausen, près de Linz en Autriche<sup>140</sup>. 105 prisonniers partent vers leur nouvelle destination. Parmi eux se trouvent Isidore Heyndels et Valentin Tincler, lequel avait été transféré de Mons vers Breendonk quelques jours plus tôt<sup>141</sup>.

Mauthausen et son camp annexe de Gusen, situés à proximité de la ville de Linz en Autriche, sont classés en catégorie III, celle des camps de concentration nazis les plus durs. Cette catégorie est destinée aux prisonniers pour ainsi dire irrécupérables dont le retour est jugé indésirable<sup>142</sup>. En 1940, Mauthausen dispose déjà de la plus grande carrière de pierre, la plus meurtrière aussi. Les prisonniers ne sont pas censés quitter vivants le camp de Mauthausen,

---

<sup>129</sup> José GOTOVITCH, 'Introduction à l'étude de la déportation: Le convoi du 22 septembre 1941', in: *Cahiers d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, p. 96; Ludo VAN ECK et Sis VAN EECKHOUT, *Het boek der kampen*, Anvers, 2015, p. 155.

<sup>130</sup> Nikolaus WACHSMANN, *KL. Een geschiedenis van de Duitse concentratiekampen*, Amsterdam-Anvers, 2015, p. 299; José GOTOVITCH, 'Introduction à l'étude de la déportation: Le convoi du 22 septembre 1941', in: *Cahiers d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, p. 105.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>132</sup> Ludo VAN ECK et Sis VAN EECKHOUT, *Op. cit.* p. 155.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>134</sup> José GOTOVITCH, 'Introduction à l'étude de la déportation: Le convoi du 22 septembre 1941', in: *Cahiers d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, p. 105.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> *Leichenschauschein* (acte de décès), 13 août 1942, 1.1.6.2/10222643/ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

<sup>139</sup> Patrick NEFORS, *Op. cit.*, p. 34.

<sup>140</sup> James M. DEEM, *Op. cit.*, p. 288.

<sup>141</sup> Service Archives des Victimes de la Guerre, dossiers d'Isidore Heyndels et de Valentin Tincler. Selon le *formulaire d'enquête*, Tincler est resté à Mons jusqu'au 6 mai 1942.

<sup>142</sup> Ludo VAN ECK et Sis VAN EECKHOUT, *op. cit.* p. 189; Nikolaus WACHSMANN, *op. cit.*, p. 299.

que l'on surnomme d'ailleurs « Mordhausen »<sup>143</sup>. Durant les années qui précèdent l'arrivée de Heyndels et Tincler, les SS réservent les camps de Mauthausen et Gusen principalement aux prisonniers qui ont combattu aux côtés des républicains lors de la guerre d'Espagne<sup>144</sup>. Il n'est donc pas exclu que Heyndels et Tincler y retrouvent des compagnons d'armes, mais il est probable que les SS les considèrent tout autant comme des fauteurs de trouble de gauche qui méritent un traitement spécial. En effet, beaucoup de « rouges espagnols » trouveront la mort à Mauthausen. Dans la carrière, les détenus doivent gravir des marches escarpées et inégales en portant de lourds blocs de granit sur leur dos<sup>145</sup>. La plupart des prisonniers ne survivent pas à « l'escalier de la mort »<sup>146</sup>.

Le 11 mai 1942, le transport en provenance de Breendonk arrive à la petite gare de Mauthausen, où une marche éprouvante de quatre kilomètres attend encore Heyndels et Tincler aux côtés des autres déportés. Une pente raide les mène au sommet de la colline sur laquelle le camp est juché. Les plus forts aident les plus faibles et les malades. Leur colonne est escortée par les hurlements des SS et les aboiements des chiens. Certains prisonniers sont déjà frappés à mort ou tués à coups de pied durant cette première escalade<sup>147</sup>.

Trois semaines plus tard, la direction de Mauthausen transfère 50 Belges vers le camp annexe de Gusen, où Heyndels et Tincler travailleront dorénavant comme *Hilfsarbeiter*<sup>148</sup>. Si le flou subsiste sur leurs activités et leur vie à l'intérieur de ce camp annexe, il est évident qu'ils y ont de nouveau été confrontés aux actes de torture et aux massacres perpétrés par les SS. Les bains de la mort étaient ainsi une spécialité de Gusen. Les prisonniers devaient rester une demi-heure ou plus sous des douches qui projetaient de l'eau glacée à haute pression sur leur corps. Certains se noyaient dans l'eau stagnante et d'autres mouraient d'hypothermie ; leurs cris s'entendaient dans tout le camp<sup>149</sup>.

Tincler décède le 7 août 1942 dans le camp de Gusen, officiellement des suites d'une inflammation de la muqueuse gastrique et des intestins<sup>150</sup>. Quelques mois plus tard, le 8 novembre 1942, Heyndels est mis dans un transport à destination du camp de concentration de Dachau, où il perdra la vie le 23 décembre 1942. Officiellement, il serait mort de troubles cardiaques et circulatoires et d'une entérite<sup>151</sup>.

Tout le monde sait qu'il ne faut pas prendre pour argent comptant les causes de la mort qui figurent officiellement dans les registres des camps de concentration allemands. Les médecins des camps tentent souvent de camoufler les vraies causes ou sont eux-mêmes acteurs du régime

---

<sup>143</sup> *Ibid.*

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 330-331.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 331.

<sup>146</sup> *Ibid.*, Ludo VAN ECK et Sis VAN ECKHOUT, *op. cit.* p. 194.

<sup>147</sup> D'après ce qu'ont rapporté la plupart des prisonniers qui sont arrivés à Mauthausen (*ibid.*, p. 189; Roger RUTTEN, *Van Genk tot Mauthausen. Opmerkelijk verzet en collaboratie in Vlaanderen*, Berchem, 2010, p. 389).

<sup>148</sup> Liste du camp de concentration de Mauthausen à l'attention du *Schutzhaftlagerführer* (chef du camp de détention préventive) de Gusen, 1<sup>er</sup> juin 1942, 1.1.26.1/1308121/ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

<sup>149</sup> Ludo VAN ECK et Sis VAN ECKHOUT, *op. cit.* p. 200; Nikolaus WACHSMANN, *op. cit.*, p. 357.

<sup>150</sup> *Liste de décès de Kdos de Gusen et Quarz (camp de Mauthausen) – service Watson*, 1.1.26.1/1298680/ITS Digital Archive, Arolsen Archives; *Totenbuch des KL Mauthausen/Kdo. Gusen*, 1.1.26.1/1290968/ITS Digital Archive, Arolsen Archives; Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Valentin Tincler.

<sup>151</sup> Note du *Lagerarzt* (médecin) du camp de concentration de Dachau, 23 décembre 1942, 1.1.6.1/10092607/ITS Digital Archive, Arolsen Archives; *Leichenschauchein* (acte de décès), 23 décembre 1942, 1.1.6.1/10092609/ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

de terreur<sup>152</sup>. Ils vont même jusqu'à étouffer des meurtres en falsifiant des rapports d'autopsie et des actes de décès<sup>153</sup>. Les témoignages peuvent être d'une aide précieuse pour conclure à une mort naturelle ou non. Les dossiers de Heyndels et Noël conservés au Service Archives des Victimes de la Guerre contiennent de tels témoignages, mais pas le dossier de Tincler. On ignore si sa mort est effectivement naturelle ou s'il a été tué, par exemple lors d'une opération de bain de la mort à Gusen.

Le 23 mai 1942, Hitler tient un violent sermon devant les dirigeants nazis. Il y fait l'éloge des camps de concentration, qui constitueraient le principal rempart contre les criminels, les ennemis politiques qui y sont assimilés et les autres « dégénérés ». Il hurle que si l'Allemagne nazie devait faire face à une crise interne, Himmler ferait mieux d'exécuter tous les criminels enfermés dans les camps de concentration plutôt que de les relâcher parmi le peuple allemand<sup>154</sup>. Hitler semble faire mouche, comme l'illustre la disparition de Heyndels, Noël et Tincler dans les mois qui suivent. Toutefois, l'année 1942 est aussi celle où la guerre bascule<sup>155</sup>. En novembre 1942, les Alliés remportent une victoire contre l'*Afrikakorps* à El Alamein, ce qui leur ouvre la voie pour lancer l'attaque sur l'Afrique du Nord et asseoir leur domination sur la mer Méditerranée. Un mois plus tard, il apparaît de plus en plus clairement que l'Allemagne devra s'avouer vaincue à la Bataille de Stalingrad. La dynamique ainsi enclenchée conduira finalement à la libération de l'Europe de l'Ouest et à la chute du Troisième Reich. Elle permettra aussi au président du Sénat Robert Gillon, une fois la Belgique libérée, de rendre aux sénateurs communistes l'hommage qu'ils méritent. Après toutes leurs pérégrinations et tribulations, Isidore Heyndels, Valentin Tincler et Walther Noël obtiennent enfin leur place au « champ d'honneur ».

## Épilogue

Rik (Henri de son prénom officiel) Heyndels, le fils d'Isidore, poursuit la publication du journal clandestin *Strijd* après l'arrestation de son père<sup>156</sup>. Il est aussi arrêté, le 29 juillet 1942, puis déporté en Allemagne. Il survivra toutefois aux camps de concentration et deviendra député pour le PCB en 1949<sup>157</sup>.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le rapatriement des dépouilles des sénateurs communistes s'avère impossible. Leur corps, comme celui de la majorité des personnes décédées en camp de concentration, a été incinéré ou enterré dans une fosse commune, ce qui exclut toute possibilité d'identification, d'exhumation ou de rapatriement<sup>158</sup>.

---

<sup>152</sup> José GOTOVITCH, 'Introduction à l'étude de la déportation: Le convoi du 22 septembre 1941', dans : *Cahiers d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, p. 95; Nikolaus WACHSMANN, *op. cit.*, p. 238.

<sup>153</sup> *Ibid.*

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 581.

<sup>155</sup> Herman VAN GOETHEM, 1942. *Het jaar van de stilte*, Amsterdam-Kalmthout, 2019, p. 8.

<sup>156</sup> José GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore. Résistance et parti communiste. Les communistes belges de 1939 à 1944. Un aspect de l'histoire de la Résistance en Belgique*, Bruxelles, 2018, p. 631.

<sup>157</sup> Milou (Émile) RIKOU, *Les parlementaires et ministres communistes et apparentés au sein du Parlement et du Gouvernement du Royaume de Belgique, classés par législature et par assemblée (1924-1985)*, Bruxelles, CARCob, 2012, p. 16 [[http://www.carcob.eu/IMG/pdf/parlementaires\\_du\\_pcb.pdf](http://www.carcob.eu/IMG/pdf/parlementaires_du_pcb.pdf), consulté le 31 août 2020].

<sup>158</sup> Lettre du ministère de la Reconstruction au bourgmestre de Vilvorde, 7 novembre 1949 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier d'Isidore Heyndels) ; lettre du commissaire à la Reconstruction au président de la Croix-Rouge, section de Liège, 7 juillet 1945 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Walther Noël); témoignage de Georges Walraeve, 13 novembre 1952 (Service Archives des Victimes de la

Faute de suppléants, seul Isidore Heyndels est remplacé pour la fin de la législature en cours. Jean Taillard prête serment le 23 août 1945<sup>159</sup>, lui qui fut aussi à bord du train fantôme à destination du Vernet en 1940, avant d'être déporté vers les camps de concentration de Breendonk, Mauthausen et Dachau.

Par ailleurs, le 28 décembre 1944, le Sénat lève l'immunité parlementaire du sénateur Joseph Bologne, le bourgmestre socialiste de Liège<sup>160</sup>. Celui-ci est suspecté de délation pour avoir transmis des listes de communistes à l'occupant allemand en 1941. Au terme d'un long procès, il sera acquitté par le conseil de guerre de Charleroi le 24 janvier 1946, tout comme le procureur-général Alfred Destexhe<sup>161</sup>. La délation ne put être établie. Selon la motivation du conseil de guerre, les listes concernées ne contenaient que les noms de mandataires et personnes dont l'identité était déjà connue de l'ennemi par d'autres sources.

Aux élections de 1946, le PCB obtient son plus grand nombre de sièges au Sénat, dix-sept en l'occurrence<sup>162</sup>. Ce succès électoral s'explique par le fait qu'au lendemain du 22 juin 1941, les communistes sont les principaux acteurs de la résistance armée. Ils deviennent le moteur du Front de l'indépendance, le mouvement de résistance le plus actif. Le « parti des fusillés » payera un lourd tribut humain à cet engagement, lequel le rendra en retour extrêmement populaire dans les années qui suivront la libération.

Durant la seconde moitié des années 1940, le monde se polarise en un bloc de l'ouest dirigé par les États-Unis et un bloc de l'est dirigé par l'Union soviétique. La Guerre froide attise à nouveau la crainte de voir notre pays abriter des ennemis. En raison de leur sympathie envers l'Union soviétique qui incarne la nouvelle menace venant de l'est, les communistes sont à nouveau comptés dans les rangs de «la cinquième colonne».

Le nombre de sièges du PCB au Sénat retombe à six en 1949 et poursuit son recul dans les années cinquante, soixante et septante<sup>163</sup>. Le dernier sénateur du PCB, Jules Vercaigne (Mons-Soignies), siège durant la législature 1981-1985<sup>164</sup>.

Depuis quelques années, le Sénat compte à nouveau dans ses rangs un parti situé à gauche de la social-démocratie et résolu à mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme. Les élections législatives de 2019 ont rapporté au *Parti du Travail de Belgique – Partij van de Arbeid* quatre sénateurs des entités fédérées et un sénateur coopté.

---

Guerre, dossier de Walther Noël); lettre du ministère de la Reconstruction au bourgmestre de Couillet, 14 octobre 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Valentin Tincler).

<sup>159</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 23 août 1945, prestation de serment, p. 576.

<sup>160</sup> *Annales parlementaires*, Sénat, 28 décembre 1944, demandes de levée de l'immunité parlementaire de MM. Debeuckelaere, Deumen, Bologne, Lysens et Finné, p. 73.

<sup>161</sup> *Journal des Tribunaux*, 27 janvier 1946, pp. 97-104. Le jugement sera confirmé en appel par arrêt de la Cour militaire de Bruxelles du 12 septembre 1946 (Albert DE JONGHE, *art. cit.*, p. 8).

<sup>162</sup> Emmanuel GERARD, «Le Sénat de 1918 à 1970», in: Véronique LAUREYS et Mark VAN DEN WIJNGAERT (red.), *op. cit.* pp. 122-123.

<sup>163</sup> *Ibid.*, pp. 119-120, 122-123; Mark VAN DEN WIJNGAERT, Martine GOOSSENS et Jos VAN ECHELPOEL, «Le Sénat de 1970 à 1995», in: Véronique LAUREYS et Mark VAN DEN WIJNGAERT (red.), *op. cit.*, p. 172.

<sup>164</sup> Milou (Émile) RIKOU, *op. cit.*, p. 16. [[http://www.carcob.eu/IMG/pdf/parlementaires\\_du\\_pcb.pdf](http://www.carcob.eu/IMG/pdf/parlementaires_du_pcb.pdf), consulté le 31 août 2020].